

Sur les traces du tigre de Sumatra



Jours:	7
Prix:	425 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★★★☆☆
🗡 Aventure, exploration et expédition	
🗡 Trekking	

Ce trek vous emmène au plus profond de **la jungle du parc national de Kerinci Seblat**, où vivent quelques-uns **des derniers tigres de Sumatra**. La chance d'en apercevoir un est évidemment très minime, mais l'aventure en vaut toutefois la chandelle, car, en parcourant des sentiers de crêtes, en traversant des ruisseaux, en passant devant d'incroyables cascades et même en plongeant dans les magnifiques eaux bleu turquoise du lac Kaco, **la beauté pure de la nature sauvage** vous sautera aux yeux !

Vous apercevrez de toute façon **des gibbons, des calaos et de nombreuses autres variétés d'oiseaux et d'animaux sauvages**. Si vous avez beaucoup de chance, vous pourrez donc approcher l'ours et même le tigre de Sumatra, mais vous aurez tout de même la garantie de repérer leurs traces ou des éraflures, signes de leur récent passage.

Jour 1. Bienvenue à Sumatra Ouest



Padang 📍
🚗 - ⌚ 8h
Lempur 📍

- Accueil dans la matinée à l'aéroport international de Padang par votre guide anglophone, et transfert vers le petit village de Lempur (comptez au moins 7-8h de route), situé en bordure du lac Kerinci.

🍴 Dîner	Guesthouse
🏠 Hébergement	Guest house

Jour 2. En route pour l'aventure



Lempur 📍
Bukit Lintang 📍

- En début de matinée, vous débutez votre trek à travers une zone maraîchère traditionnelle, où la cannelle, le bambou et le rotin sont exploités de manière durable par les villageois. Au moment de traverser la rivière Manjuto (peu profonde), vous atteignez la forêt primaire, qui marque la frontière du parc national Kerinci Seblat. Vous poursuivez alors votre randonnée vers la colline Lintang, où vous passerez votre première nuit sous tente. « Bukit Lintang » est en effet un endroit où évolue une grande variété d'animaux sauvages, tels le sanglier, le tapir de Malaisie, de nombreux cerfs et évidemment le tigre de Sumatra.

Randonnée 3-4h

🍳 Petit déjeuner	Guesthouse
🍷 Déjeuner	Pique-Nique
🍴 Dîner	Préparé par l'équipe

Jour 3. Au coeur de la jungle



Bukit Lintang 📍

- De l'autre côté de la colline, vous observez et écoutez le cri matinal des gibbons et des calaos. Puis, votre guide vous aide à repérer des traces de tigres ou de tapirs. Après environ 5h de marche, vous atteignez une cascade sans nom, au bord de laquelle vous passerez la nuit. Profitez de son eau fraîche pour vous baigner dans la piscine naturelle creusée dans la roche. Possibilité de continuer d'explorer la forêt équatoriale alentours.

Randonnée 5-6h

☕ Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
🍷 Déjeuner	Pique-Nique
🍴 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Bivouac

Jour 4. A la recherche du tigre perdu



Bukit Lintang 📍

- Le petit-déjeuner, au bord d'une cascade bouillonnante, est délicieusement accompagné de chants d'oiseaux et vous met de bonne humeur pour poursuivre vos aventures dans la jungle. Vous reprenez votre marche à travers la jungle vers Bukit Lumut, une zone d'altitude recouverte de mousses et souvent dans la brume. C'est également au cours de cette journée que vous tenterez d'approcher le fameux tigre de Sumatra (vous aurez en tout cas l'occasion d'apercevoir de nombreuses traces de pattes caractéristiques).

Randonnée 4-5h

☕ Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
🍷 Déjeuner	Pique-Nique
🍴 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Bivouac

Jour 5. Un aquarium dans la forêt



Bukit Lintang 📍
- ⌚ 4h
Lac Kako 📍

- Vous poursuivez votre trek dans une jungle luxuriante et intacte, puis atteignez le lac Kako, dont les eaux sont d'un bleu quasi phosphorescent ! C'est un véritable aquarium dans la forêt. La baignade est bien méritée, autour de nombreux poissons exotiques et quelques crabes d'eau douce. Cette piscine naturelle est alimentée par une source. Installation du campement au bord du lac. Promenade nocturne, enfin, pour traquer les civettes, les écureuils volants et quelques rainettes.

Randonnée 4-5h

☕ Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
🍷 Déjeuner	Pique-Nique

🍴 Dîner

Préparé par l'équipe

🏠 Hébergement

Bivouac

Jour 6. Retour dans la vallée



- La matinée est libre, puis vous repartez pour environ 3h de marche, à la recherche d'oiseaux et d'animaux, tout en vous dirigeant vers la civilisation. Vous effectuerez notamment une pause à la cascade de Siluang Bersisik Emas, puis terminerez votre trek à travers de somptueuses rizières avant d'atteindre Lempur.

Randonnée 3h

Lac Kako 📍

Lempur 📍

☕ Petit déjeuner

Préparé par l'équipe

🍴 Déjeuner

Pique-Nique

🍴 Dîner

Préparé par l'équipe

🏠 Hébergement

Guest house

Jour 7. A très bientôt à Sumatra



Lempur 📍

- ⌚ 8h

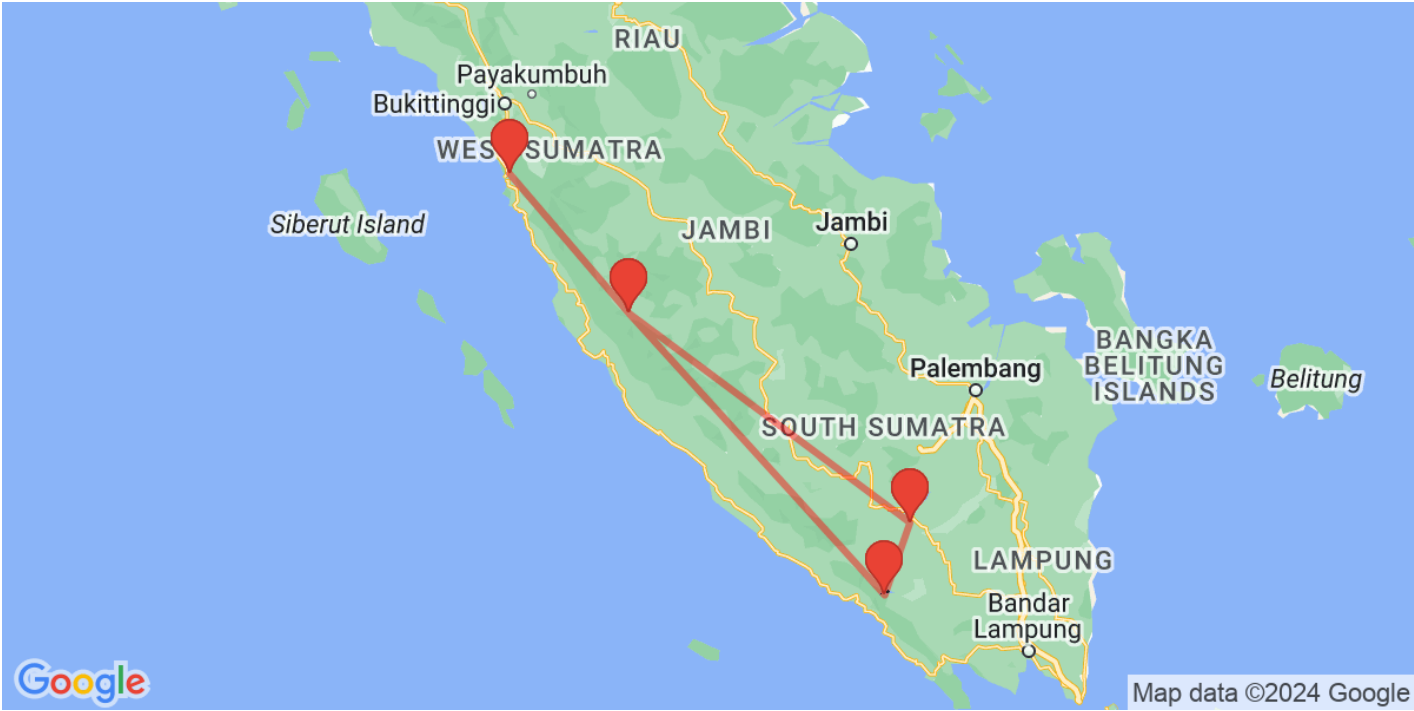
Padang 📍

- Transfert dans la matinée vers l'aéroport de Padang. Fin de nos services.

☕ Petit déjeuner

Préparé par l'équipe

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

1-1	2-2	3-3	4-6
850 EUR	650 EUR	495 EUR	425 EUR

TARIFS NETS PAR PERSONNE (valides jusqu'en décembre 2024)

Vous pouvez **privatiser ce voyage aux dates de votre choix**, pour vous et vos compagnons de voyage uniquement. Pour un voyage privé, le tarif dépend alors du nombre de participants conformément à la grille tarifaire ci-dessous.

Bien sûr dans le cadre d'un voyage privatif, ce programme pourra vous servir uniquement de base de réflexion et, en fonction de vos commentaires, nous vous proposerons un __voyage sur mesure__.

Inclus

- Guide local anglophone
- Équipe de porteur(s) pour le matériel de bivouac uniquement
- Transferts terrestres en véhicule privé et climatisé
- Hébergement en pension complète
- Matériel de bivouac
- Entrées de sites et permis de trek
- Donation
- Eau minérale

Non inclus

- Aérien international & domestique
- Éventuels visa(s) et taxes d'aéroports
- Assurance & assistance voyage
- Boissons, dépenses personnelles & pourboires
- Porteur supplémentaire (35 € par jour)
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « Inclus »

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.